ANNEXE 6

Imprimé à retourner, dûment complété, par tous les enseignants sollicitant une mise en disponibilité et n'envisageant pas actuellement d'exercer une activité privée.

Les enseignants souhaitant exercer une activité doivent compléter l'annexe 7.

ENGAGEMENT

0 ()		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Instituteur(trice) ou professeur des écoles envisager actuellement l'exercice d'une act l'année scolaire 2021/2022.	•	·
Je m'engage à signaler sans délai à Mons l'Education nationale de l'Essonne, tout exer renseignant et retournant, avant le début de	rcice d'activité professionnelle pendant d	•
	A, le Signature de l'intéressé(e)	

En application de l'article 441-7 du code pénal, sera puni d'un emprisonnement de 6 mois à 2 ans et d'une amende ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque aura sciemment établi ou fait usage d'une attestation ou d'un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ou qui aura falsifié ou modifié une attestation ou un certificat originairement sincère.